

Competition Tribunal



Tribunal de la concurrence

Référence : *Commissaire de la concurrence c United Grain Groles Limited*, 2002 Trib conc 13 N° de dossier : CT2002001
N° de document du greffe : 190

AFFAIRE CONCERNANT la *Loi sur la concurrence*, LRC 1985, c C-34, dans sa version modifiée;

ET AFFAIRE CONCERNANT une demande présentée par le commissaire de la concurrence en vertu de l'article 92 de la *Loi sur la concurrence*;

ET AFFAIRE CONCERNANT l'acquisition par United Grain Growers Limited d'Agricoles Cooperative Ltd, une société active dans le secteur de la manutention du grain.

E N T R E:

Le commissaire de la concurrence
(demandeur) et

United Grain Growers Limited
(défenderesse)



Date de la demande de prorogation (au cours de l'audience de l'affaire CT 2001/007) : Le 19 février 2002
Devant le membre judiciaire : Monsieur le juge McKeown
Date de l'ordonnance : Le 28 février 2002
Ordonnance signée par : Monsieur le juge McKeown

ORDONNANCE PROROGANT LE DÉLAI DE DÉPÔT DES AFFIDAVITS DE DOCUMENTS

[1] ATTENDU QU'UN affidavit de documents dans cette affaire devait être déposé par chacune des parties, le 26 février 2002, conformément à l'alinéa 13(1)b) des *Règles du Tribunal de la concurrence*, DORS/94-290, dans sa version modifiée;

[2] ET AYANT ENTENDU la demande des parties visant l'obtention d'une ordonnance de prorogation du délai pour le dépôt des affidavits de documents;

[3] ET AYANT ENTENDU le consentement des deux parties,
LE TRIBUNAL ORDONNE CE QUI SUIT :

[4] Le délai de dépôt des affidavits de documents est prorogé jusqu'au 15 mars 2002.

Signé à Ottawa, ce 28^e jour de février 2002.

SIGNÉ au nom du Tribunal par le membre judiciaire présidant l'audience.

(s) W.P. McKeown

AVOCATS

Pour le demandeur :

Le commissaire de la concurrence

John L. Syme

Arsalaan Hyder

Pour la défenderesse :

United Grain Growers Limited

Kent E. Thomson

John Bodrug